

Justificatif généré le 15/11/2023

Support de parution :



Date de parution : 15/11/2023
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/707481
N° d'annonce : 707481

NEWCO 5

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 €

Siège social : 70 avenue de l'Europe 92270 BOIS-COLOMBES

844 116 277 R.C.S. Nanterre

Suivant décisions en date du 13 novembre 2023, l'associé unique, la société ABEILLE VIE, société par actions simplifiée, 70 avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes, 732 020 805 R.C.S. Nanterre a décidé de dissoudre la société NEWCO 5 en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société NEWCO 5 à la société ABEILLE VIE.

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, auprès du tribunal compétent.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S de Nanterre.

Pour Avis.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aePrY7jb3

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aePrY7jb3>

